



Commune de GEER

# URBANISME

## AVIS D'ANNONCE DE PROJET

**Monsieur et Madame Massagor Alexandre & Lenart Laurie, Rue De Waremmé 50,  
4257 Berloz**

font savoir qu'ils ont introduit une demande de

## **PERMIS D'URBANISME**

ayant trait à un terrain sis **Rue de rosoux**

cadastré **3<sup>ème</sup> division, Section A, 541a**

Le projet consiste en **la construction d'une maison d'habitation**

et présente les caractéristiques suivantes :

la façade arrière du bâtiment projeté se situera à plus de 15 mètres de la façade avant des bâtiments voisins et à plus de 4 mètres de la façade arrière de ces mêmes bâtiments, ce qui entraîne une enquête publique (art. R.IV.40-2, 2° du CoDT)

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 08/01/2018 jusqu'au 22/01/2018.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le **22/01/2018** de **11h00 à 12h00**, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

Le dossier peut être consulté à la même adresse de 08h30 à 11h30 du mardi au jeudi, de 15h00 à 19h00 les lundis sauf fériés et le samedi 20 janvier de 08h00 à 10h00.

GEER, le 29/12/2017.

Par le Collège,

La Directrice générale,  
Sé) L. COLLIN

Le Bourgmestre f .f.,  
Sé) D. SERVAIS